



Monsieur BROUILLET, Président

Monsieur STAWSKI, Directeur Général

Association des PEP56

46 avenue du 4 août 1944

56000 VANNES

Objet : préavis de grève

A Vannes, le 8 juin 2017

Monsieur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat vous notifie un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera mercredi 14 juin 2017 à 8h00 et prendra fin mercredi 14 juin à 20h. Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

- une surcharge de travail dans tous les domaines d'activité, ayant des conséquences sur le bien-être des salariés (augmentation des arrêts maladie, heures supplémentaires importantes,...)
- une nouvelle politique de management des équipes, source de stress et loin de la bientraitance prônée par l'Association.
- retard ou non réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments.
- un manque d'échange et de visibilité quant au projet associatif impactant les établissements et les services.
- un plan de formation élaboré sans concertation des personnels.

A ce titre nous revendiquons les éléments ci-dessous :

- pouvoir travailler en toute sérénité dans un cadre bientraitant.
- une écoute des problématiques de la base.
- une vraie consultation des salariés sur les projets de l'association, prenant en compte l'expérience et les compétences des salariés.
- plus de transparence concernant les décisions du CA de l'association et de la direction générale (constitution de groupes de travail dans les services, consultation des IRP).
- Participation des équipes à la construction des candidatures aux appels à projet.

Nous prenons cependant en compte la proposition du président de recevoir une délégation de salariés.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Sarah LEBLOND

Yannick STEPHANT

Déléguée Syndicale Force Ouvrière

Délégué Syndical CFDT